

ARRÊTÉ DU MAIRE n° G/2024/41 du 04 juillet 2024

Arrêté de circulation

Objet : Extension du réseau d'éclairage public route de la Vove

Le Maire de la Commune de Rouillon,

Vu les articles L 2212-2 et L 2213-1 du Code général des collectivités territoriales ;

Vu le Code de la route ;

Vu la demande présentée par, M. Laurent GICQUEL de l'entreprise GARCZYNSKI TRAPLOIR CITEOS Le Mans, route d'Alençon, 72088 LE MANS Cedex 9 ;

Considérant les travaux d'extension du réseau d'éclairage public route de la Vove ;

Considérant que pour assurer le bon déroulement de ces travaux, il y a lieu d'apporter des modifications au régime de circulation et de stationnement communément instauré ;

Vu l'intérêt général ;

ARRÊTÉ

Du 22/07/2024 au 27/09/2024

Article 1 : Route de la Vove, la circulation sera interdite à tous les véhicules, sauf riverains

- En juillet, sur une période de 5 à 10 jours, de 8h30 à 17h du lundi au vendredi
- En septembre 2024, sur une période de 5 jours, de 8h30 à 17h du lundi au vendredi

Article 3 : Pendant cette même période, le stationnement des véhicules sera interdit dans l'emprise des travaux et considéré comme gênant.

Article 4 : Pendant les périodes d'inactivité du chantier, les signaux en place devront être déposés quand les motifs ayant conduit à les implanter auront disparu (présences d'obstacles, d'engins, de personnel ...).

Article 5 : Le Conducteur de travaux, assurera sous sa propre responsabilité la mise en place et l'entretien de la signalisation réglementaire et sera tenu d'afficher le présent arrêté au droit du chantier.

Article 6 : Monsieur le Maire, Monsieur le Colonel Commandant du Groupement de Gendarmerie de la Sarthe, sont chargés, chacun en ce qui les concerne de l'exécution du présent arrêté,

Dont ampliation sera adressée pour information à :

M. le Directeur Départemental des Services d'Incendie et de Secours de la Sarthe,

M. le Commandant de la brigade de Gendarmerie de Coulans-Sur-Gée,

M. Laurent GICQUEL de l'entreprise GARCZYNSKI TRAPLOIR CITEOS Le Mans

En mairie,
le 04 juillet 2024
Le Maire,
Laurent PARIS

